



ASSEMBLÉE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE DU 02 MARS 2026

Message à la population

Mesdames, Messieurs,

Dans le traitement des affaires, le Conseil communal vous convie en Assemblée communale

lundi 02 mars 2026 à 20h00

Halle de gymnastique Général-Guisan - Courroux

pour aborder les points à l'ordre du jour suivants :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 08.12.2025.
2. Valider les investissements, à couvrir par voie d'emprunt, relatifs au Centre sportif :
 - a) Couverture de la piste de skater pour un montant devisé à CHF 830'000.- ;
 - b) Divers travaux d'entretien des installations pour un montant de CHF 570'000.-.
3. Valider la dépense de CHF 275'000.-, à couvrir par voie d'emprunt, pour la démolition du bâtiment actuel sis sur la parcelle n° 0162 du ban de Courroux (Bébédo) et le déplacement de conduites de la rue Général-Guisan.
4. Informations diverses du Conseil communal.
5. Divers.

Sujets que nous reprenons un à un ci-après pour en détailler le contenu comme suit :

1. Le procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 08.12.2025 est à disposition sur le site internet www.courroux.ch et au secrétariat communal. Sur lecture d'un résumé, nous passerons à son approbation en assemblée du 02.03.2026.

2. Valider les investissements, à couvrir par voie d'emprunt, relatifs au Centre sportif :

Le Centre sportif de Bellevie est un lieu de vie rassembleur, largement utilisé par les sociétés locales et les habitants. Fort de ce succès, et dans le but de répondre au mieux aux normes et besoins actuels, une adaptation de nos infrastructures s'avère judicieuse voire même nécessaire dans certains cas. D'ailleurs, les investissements proposés s'inscrivent d'ailleurs dans les objectifs du plan de législature 2023-2027 établi par l'Exécutif.

a) Couverture de la piste de skater pour un montant devisé à CHF 830'000.- ;

Les conditions pour la pratique du skater hockey ont passablement évolué ces dernières années. D'autre part, les exigences des instances dirigeantes nationales s'intensifient, en particulier pour les clubs appartenant à l'élite suisse. De plus, pouvoir pratiquer ce sport à l'abri des conditions météorologiques est devenu un paramètre prioritaire et essentiel en terme d'attractivité. Dans ce contexte, cela fait un certain temps que l'option de couvrir la piste de skater de notre Centre sportif est à l'étude. Aujourd'hui, les Autorités sont à même de soumettre un projet cohérent, rationnel, répondant aux attentes actuelles et qui se veut multifonctionnel, tout en étant orienté à réduire les nuisances sonores. Conscient de l'importance de cet enjeu, le SHC local entend s'engager de manière importante dans la concrétisation de ce projet, en apportant une contribution substantielle de CHF 270'000.-.

b) Divers travaux d'entretien des installations du Centre sportif pour un montant de CHF 570'000.-.

Afin de garantir la pérennité et la sécurité des installations, nous devons entreprendre différents travaux, dont notamment :

- La mise en conformité de l'éclairage des surfaces de jeu, qui n'est plus homologué. De plus, suite à des contrôles de sécurité, la majeure partie des mâts doit être remplacée.
- Après une tentative infructueuse à moindre frais, il y a 18 mois, pour améliorer l'état de la piste de skater, nous sommes contraints de procéder à une réfection de cette surface de jeu, y compris bandes et filets de protection.
- Les locaux de rangement et stockage (garages) tombent en décrépitude. Il s'agit donc de les remplacer par de nouveaux locaux, simples et fonctionnels.

3. Valider la dépense de CHF 275'000.-, à couvrir par voie d'emprunt, pour la démolition du bâtiment actuel sis sur la parcelle n° 0162 du ban de Courroux (Bébédo) et le déplacement de conduites de la rue Général-Guisan.

L'Assemblée communale du 13.06.2022 a validé l'acquisition de la parcelle citée en titre, dans le but de concrétiser un projet pour une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance. Dans le cadre de l'avancée de ce dossier, il est nécessaire de procéder à la démolition du bâtiment existant. De plus, en fonction de l'implantation du nouveau bâtiment prévu, le déplacement de conduites sur une partie de la rue Général-Guisan s'avère nécessaire.

4. Informations diverses du Conseil communal

Le Conseil communal donnera les informations d'usage sur les différents dossiers en cours.

Informations communales

Patrouilleurs·euses scolaires

Suite à l'arrêt de l'activité de patrouilleurs scolaires pour des raisons de santé, le Conseil communal recherche activement des personnes intéressées par cette mission. **La sécurité sur le chemin de l'école est primordiale** pour les Autorités, qui comptent sur le soutien des personnes disponibles pour assurer et soutenir cette action **rémunérée**.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de Sébastien Berdat, agent de sécurité locale au 032/422.64.44.

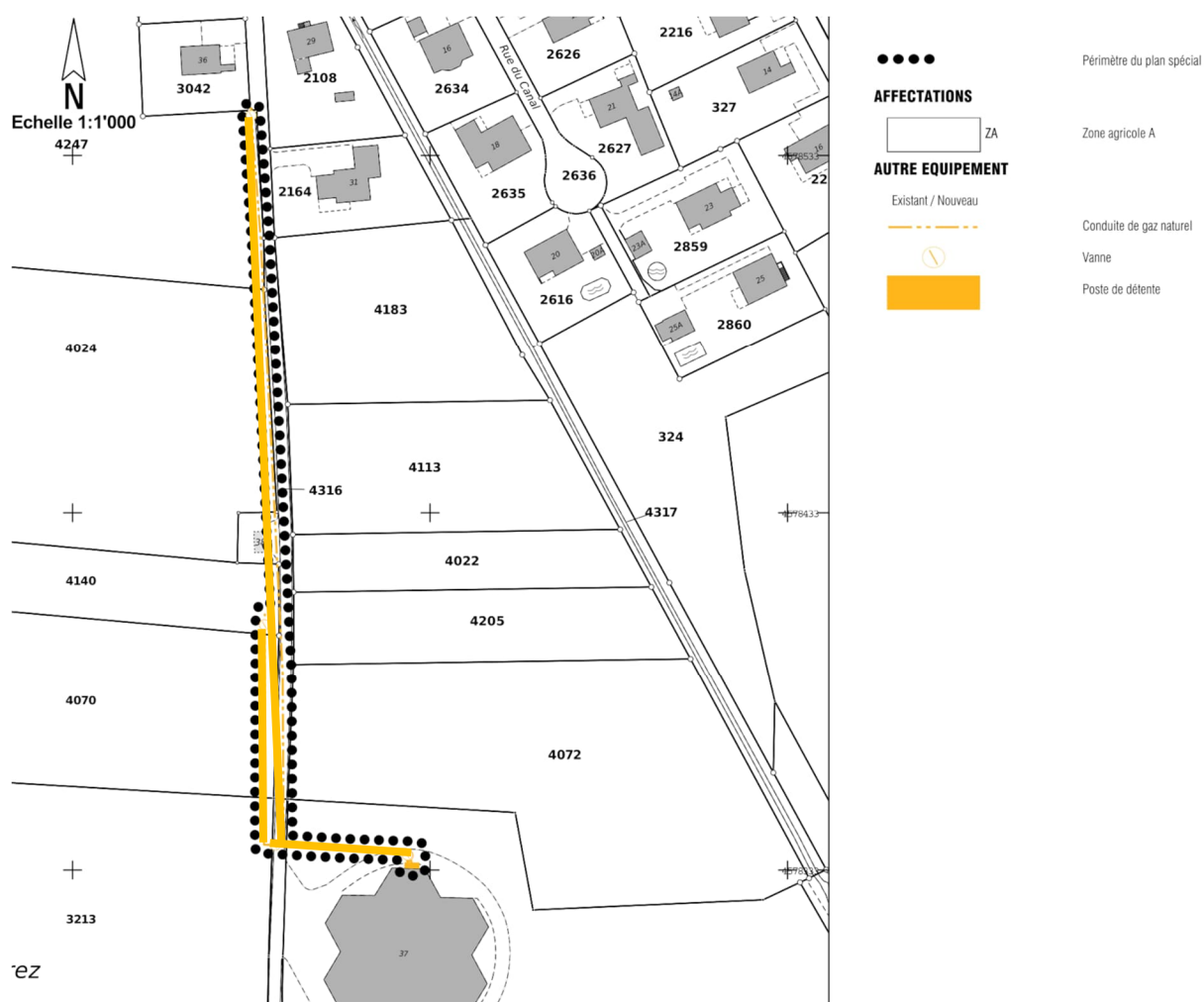


Plan spécial d'équipement de détail « Conduite de gaz naturel En Guiguerez »

A la fin des années 1990, la commune de Courroux a souhaité développer un réseau de gaz naturel pour alimenter le centre du village et la partie Ouest de la localité.

Le développement de ce réseau a impliqué la pose d'une nouvelle conduite, ainsi que la construction d'un poste de détente et de comptage (PDC) qui réduit la pression du gazoduc EDJ parallèle au gazoduc GVM. L'emplacement de ces installations avait été défini en accord avec le propriétaire de l'époque de la parcelle n° 3212.

Dans un arrêt du 9 juillet 2019, la Cour administrative du Tribunal cantonal a reconnu que la pose de ces équipements (conduite et PDC) aurait dû faire l'objet d'une autorisation de construire. L'établissement du plan spécial d'équipement de détail doit permettre la légalisation du poste de détente et de comptage, ainsi que les conduites illustrées en jaune ci-dessous :



A noter que ce plan spécial ne prévoit pas la construction de nouvelles installations. Il porte uniquement sur les équipements en service depuis plus de 20 ans.

Le dossier a été présenté aux propriétaires concernés le 21 janvier dernier. Après la clôture de l'examen préalable des services de l'Etat, il sera déposé publiquement durant 30 jours, puis adopté par le Conseil communal. Les oppositions éventuelles feront l'objet de séances de conciliation. En cas de maintien de celles-ci, le Service du développement territorial rendra une décision lors de l'approbation du dossier. Cette décision pourra faire l'objet d'un recours au Tribunal cantonal.

Courroux-Courcelon s'engage pour l'économie circulaire

Dans le cadre du *Plan Climat Jura*, le Conseil communal invite la population à participer à la **Journée de sensibilisation sur l'économie circulaire** organisée en collaboration avec RE-Jura et la FRC.

 **Samedi 9 mai 2026**

 **Halle de gymnastique Général Guisan – Courroux**

Au programme :

- Vide-grenier
- Vide-dressing
- Atelier de réparation (Café Repair, avec la FRC)
- Conférence sur l'économie circulaire par RE-Jura



Vous souhaitez vendre, échanger ou réparer des objets ?

 **Inscription auprès de l'administration communale 032 / 421 40 00 - info@courroux.ch**

 **Délai : 28 février 2026**

Ensemble, réduisons les déchets et valorisons le partage pour un avenir plus durable 

Attention, nouvelles tentatives d'arnaques !

Depuis plusieurs mois, plusieurs cas de faux policiers ont été signalés dans le Jura. De nouvelles tentatives d'arnaques ont été rapportées ces dernières semaines à la police cantonale, qui lance un nouvel appel à la vigilance face à la recrudescence de ce type d'escroquerie. Des personnes âgées, souvent seules, sont contactées par téléphone, trompées et mises sous pression.

Mode opératoire :

- Des escrocs vous contactent par téléphone ou à votre porte en se faisant passer pour des policiers, évoquant une fraude bancaire ou une urgence
- Ils veulent vos cartes bancaires et vos codes PIN, de l'argent ou des bijoux.

Conseils de prévention :

- Ne communiquez aucune information personnelle ou bancaire par téléphone
- Ne donnez jamais vos cartes, ni vos codes
- N'ouvrez pas à des personnes inconnues
- N'entrez pas en matière sous la pression, y compris pour des motifs d'urgence.

**Ces tentatives d'arnaques concernent également d'autres domaines d'activités !
En cas de doute contactez immédiatement le 117.**

Nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration, demeurons à disposition si nécessaire et nous réjouissons de votre présence à l'Assemblée communale. Dans l'intervalle, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Courroux, février 2026

Le Conseil communal 